



JEU DES 7 FAMILLES

Droits de l'enfant

Règle du jeu

JEU DES 7 FAMILLES

Pour les droits des enfants

Les droits de chaque enfant sont garantis par la Convention des droits de l'enfant. Découvre-les avec ce livret et ce jeu des 7 familles.



j'ai des droits

En France, un Défenseur des droits protège les droits et les libertés des adultes et des enfants.

Il est aidé par un Défenseur des enfants que tu peux contacter gratuitement et sans autorisation au :

09 69 39 00 00

ou

www.defenseurdesdroits.fr

RÈGLE DU JEU

Distribue **6 cartes à chaque joueur**.

Le reste des cartes forme la pioche. Le joueur à gauche du donneur commence la partie.

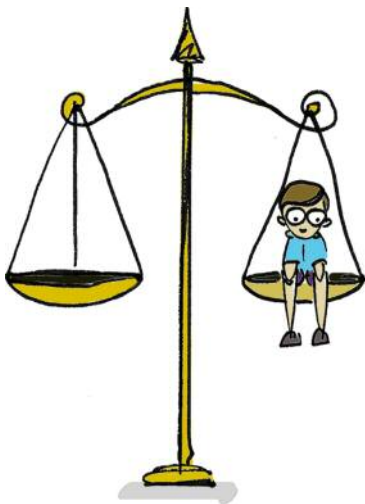
A ton tour de jeu, tu peux **demander une carte** à un autre joueur. Par exemple : « Dans la famille TEKITOI, je demande le 5 ». **Si le joueur a la carte**, il doit te la **donner**. Tu peux alors la mettre dans ton jeu et lui demander une autre carte. **Si le joueur n'a pas la carte**, il te répond « **pioche** ». Tu prends alors la première carte de la pioche. Si, par chance, c'est la carte demandée, alors tu peux crier « bonne pioche » et rejouer. Si ce n'est pas la bonne, tu la mets dans ton jeu et c'est au tour du joueur qui t'a fait piocher.

Dès que **tu as réuni toutes les cartes d'une famille**, tu les poses devant toi sur la table en criant "famille". La partie s'arrête quand toutes les cartes ont été posées. Le joueur qui a le plus de **familles complètes** devant lui gagne la partie.

POURQUOI CE JEU ?

Tu as des droits !

Tes droits sont garantis par
la **Convention**
des droits de l'enfant,
texte international
adopté par l'ONU
le 20 novembre 1989.



Droit à l'égalité

YVAN TOUSEGÔ

Yvan est un petit garçon de la communauté rom. Ses parents n'arrivent pas à l'inscrire à l'école. Il y a toujours une bonne excuse mais la vraie raison c'est l'origine rom de la famille. Les parents appellent le Défenseur des droits et quelque temps après, Yvan trouve enfin une école pour faire sa première rentrée.



Droit à la famille

MAËLLE TÉKITOI

Les parents de Maëlle sont séparés et ils voient leur petite fille chacun leur tour. Tout se passe bien jusqu'au jour où son papa refuse qu'elle parte de chez lui. Sa maman demande de l'aide au Défenseur des droits. Après beaucoup de discussions, la petite fille peut enfin revoir sa maman.



Droit à l'éducation et aux loisirs

TITOUAN CÉKENLARECRÉ

Titouan est sourd et le directeur de l'école l'empêche de participer à un voyage avec sa classe à cause de son handicap. Sa maman ne comprend pas cette discrimination et contacte le Défenseur des droits. Une rencontre est organisée et une solution est finalement trouvée. Titouan peut profiter de ce voyage.



Droit à la santé

THÉO MEMPÔMAL

Théo est allergique. Il ne doit surtout pas manger d'œuf sinon il peut être très malade. La cantine de son école refuse de prendre cette responsabilité et a exclu Théo. Mais ses parents travaillent loin et ne peuvent pas s'occuper de lui. La famille MEMPÔMAL a alors contacté le Défenseur des droits et Théo peut manger à la cantine. La solution était simple : il amène son propre repas garanti sans œuf.



Droit à la participation

LILA PETIMÉGRAN

Lila vit dans un centre d'accueil. Elle rêve de devenir monitrice d'équitation. Sa formation pourrait commencer. Pourtant, le centre qui s'occupe d'elle l'oblige à suivre une autre orientation. Le Défenseur des droits a fait une demande pour que le souhait de Lila soit respecté.



Droit à la protection

BASTIEN MEMPAPEUR

Bastien est régulièrement victime de racket dans la cour de récréation. Un de ses amis, inquiet, alerte le Défenseur des droits. Après avoir vérifié la situation, le Défenseur des droits a saisi le Procureur de la République : un juge des enfants va pouvoir aider Bastien et punir les enfants qui le rackettaient.



Droit à la justice

FATOU CHUIPATOUSEUL

Fatou est victime d'injures racistes et de coups et blessures dans son école. Son père demande de l'aide au défenseur des droits. Les responsables sont punis. Des activités autour du racisme sont menées auprès des enseignants et des élèves. Depuis, tous les élèves se respectent et Fatou se sent mieux.





JEU DES 7 FAMILLES

Droits de l'enfant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**



09 69 39 00 00 ou
www.defenseurdesdroits.fr